

Décision

Générale

colonial

Décision n° 785 MINISTÈRE DES AFFAIRES INTÉRIEURES

n° 785

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 juillet 1960

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Saïd Mohamed. chauffeur auxiliaire. échelle IV. 2° échelon, en service au Cercle de Tadjourah (Subdivision administrative d'Obok), est mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, en remplacement numérique de M. Abbas Noba chauffeur auxiliaire. M. Abbas Noba. chauffeur auxiliaire, échelle VI, 1er échelon. en service au Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est mis à la disposition du Ministre des Affaires Intérieures, pour servir à Obok (Cercle de Tadjourah), en remplacement de M. Saïd Mohamed, qui reçoit une autre affectation. La présente décision prendra effet pour compter de sa notification aux intéressés.